

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/13088
16 février 1979
FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
CHINOIS

LETTRE DATEE DU 16 FEVRIER 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA
CHINE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte d'une note envoyée le 16 février 1979 à l'ambassade du Viet Nam en Chine par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, élevant les plus vives protestations contre l'envoi par les autorités vietnamiennes de personnel armé pour pénétrer en territoire chinois, tuer du personnel chinois et attaquer des trains chinois, provoquant ainsi de nouvelles effusions de sang dramatiques.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer cette note en tant que document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la
République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) CHEN Chu

Annexe

NOTE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA CHINE
PROTESTANT CONTRE LES INCURSIONS EN TERRITOIRE CHINOIS
ET LES ACTES DE VIOLENCE COMMIS PAR LES FORCES
VIETNAMIENNES

Le 16 février 1979

En dépit des avertissements répétés lancés par le Gouvernement chinois, les autorités vietnamiennes ont continué à envoyer du personnel armé en grand nombre pour empiéter sur le territoire chinois, tuer et blesser des gardes frontaliers et des civils chinois, provoquant de nombreuses effusions de sang dramatiques.

Au cours d'une brève période de cinq jours, du 8 au 12 février 1979, du personnel armé vietnamien a traversé la frontière chinoise en près de 30 occasions dans les comtés de Fangcheng, Ningming, Longzhou, Jingxi et Napo de la région autonome de Guangxi Chuang et dans les comtés de Funing, Maguan, Malipo et Hekou de la province de Yunnan, tuant ou blessant 34 Chinois. Dix d'entre eux ont été tués et 18 blessés par des mines posées par du personnel vietnamien qui s'était introduit en territoire chinois; quatre autres ont été tués et deux blessés par des coups de feu.

A 17 h 6 et 18 h 30 le 12 février, le train 8704 et le train 2992 de la Sous-Administration des chemins de fer de Kunming, allant de Hekou à Kaiyuan (Yunnan), ont essuyé des tirs nourris de fusils et d'armes automatiques de la part de troupes armées vietnamiennes, à un point situé à 2,5 km de Hekou. De nombreuses balles ont atteint les trains, qui ont été gravement endommagés. La circulation ferroviaire dans le secteur a été suspendue et la vie économique de la population ainsi que la sécurité des passagers ont été gravement menacées.

Le Gouvernement chinois, profondément indigné par les graves incidents provoqués à maintes reprises par les autorités vietnamiennes le long de la frontière sino-vietnamienne, proteste hautement auprès du Gouvernement vietnamien contre les atrocités que celui-ci commet en envoyant constamment du personnel armé pénétrer en territoire chinois, tuer du personnel chinois et attaquer des trains chinois. Le Gouvernement chinois adresse aux autorités vietnamiennes un avertissement formel : qu'elles mettent fin immédiatement et complètement à toutes leurs provocations armées, à leurs attaques et à leurs massacres de personnel et de civils chinois dans les zones frontalières ou qu'elles portent l'entière responsabilité de toutes les conséquences de leurs actes.
